



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 28 mars 1997**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :  
le 17 Février 1997

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 3 Mars 1997

**Adhésion de la Ville de Niort à l'Association pour la restauration  
de la Vallée du Lambon et de ses affluents (A.R.L.A.)**

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

**M. Bernard BELLEC - Maire de Niort**

**Présents :**

*Adjoints :*

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD,  
M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE,  
M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Gilles FRAPPIER, Mme  
Françoise GAILLARD, M. Jacques LAMARQUE

*Conseillers :*

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul  
SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, M. Michel  
GENDREAU, Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Chantal BARRE, Mme  
Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard NEBAS, Mme Annie  
COUTUREAU, Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-  
Michel PASSERAULT, Mme Christiane FASILLEAU, M. Pierre GUERIT, Mme  
Janine LUCAS, M. Jean PILLET, M. Frédéric ROUILLE, M. Hervé LAMPIN,  
M. Claude VITELLINI, M. Michel RIVALLIN, Mme Catherine REYSSAT,  
Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET

**Secrétaire de séance :** Guy-Marie GUERET

**Excusés ayant donné pouvoir :**

M. Jean-Robert BEJUGE donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.  
M. Patrick ARNAUD donne pouvoir à M. Jean-Michel PASSERAULT.  
Mme Christiane ROUSSELLE donne pouvoir à M. Claude PAGES.  
M. Pierre STEVENET donne pouvoir à M. Frédéric ROUILLE.  
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à M. Jean PILLET.

**Excusés :**

*Conseillers :*

Mme Ségolène ROYAL

## CONSEIL MUNICIPAL DU 28 mars 1997

### Mission Environnement

### **Adhésion de la Ville de Niort à l'Association pour la restauration de la Vallée du Lambon et de ses affluents (A.R. L.A.)**

Madame Geneviève PERRIN-GAILLARD, Adjointe au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

La Ville de Niort, dans le cadre du projet de valorisation de la vallée du Lambon, a participé à l'étude préalable à l'opération locale de restauration du Lambon et de ses affluents.

Cette étude a permis d'élaborer un premier diagnostic précis de l'état de la vallée au niveau faune, flore, hydraulique, patrimoine et touristique.

Il convient maintenant d'étudier la faisabilité technique, juridique et financière d'une restauration et d'une mise en valeur globale de la vallée.

Pour ce faire, les collectivités locales et les associations de la vallée du Lambon qui sont concernées par le projet, créent l'Association pour la Restauration de la vallée du Lambon et de ses Affluents (A.R.L.A.).

Cette association a un objet limité à la réalisation d'études de faisabilité (joint en annexe) en vue de la mise en oeuvre d'une action globale de restauration et d'entretien de la vallée du Lambon et de ses affluents, d'un montant global de 173.748,11 Frs T.T.C.

Suite aux conclusions des études, il sera alors envisagé la création d'une structure intercommunale pour la réalisation des aménagements.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire :

- à faire adhérer la Ville de Niort à l'A.R.L.A. dont les statuts sont joints en annexe ;

- à signer tous les documents relatifs à l'adhésion ;

- à désigner 3 représentants au Conseil d'Administration :

#### Titulaires

- \* M. le Maire ou son représentant (Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD)
- \* Mme Geneviève RIZZI
- \* Mme Chantal BARRE

#### Suppléants

- \* M. Claude PAGES
- \* Mme Françoise GAILLARD
- \* Mme Maryse ROUZIER

et 6 délégués à l'Assemblée Générale de l'A.R.L.A. :

#### Titulaires

- \* M. le Maire ou son représentant (Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD)
- \* M. Claude PAGES
- \* Mme Françoise GAILLARD
- \* Mme Geneviève RIZZI

- \* Mme Chantal BARRE
- \* 1 "Niort en Avant"

#### Suppléants

- \* Mme Maryse ROUZIER
- \* M. Christian RIBBE
- \* Mme Patricia LUCAS
- \* M. Michel RIVALLIN
- \* M. Paul SAMOYAU
- \* 1 "Niort en Avant"

- d'inscrire au budget 1997, les crédits nécessaires au versement d'un montant de 50 Frs T.T.C. à l'A.R.L.A., au titre de l'adhésion.

- d'inscrire au budget 1997, les crédits nécessaires au versement d'un montant de 39.132,24 Frs T.T.C. à l'A.R.L.A., au titre de la participation de la Ville de Niort à l'objet de l'association.

#### **LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort  
Bernard BELLEC  
L'Adjointe Déléguée

Geneviève PERRIN-GAILLARD

[Ordre du jour](#)